

SYNDICAT DE GESTION DE LA SALLE DES 4 VILLAGES

Procès-verbal de la séance du 28 Septembre 2022

Salle intercommunale – 20h00

Le vingt-huit septembre deux mille vingt deux à 20h00, le conseil syndical s'est réuni à la salle intercommunale des 4 villages sur la convocation et la présidence de Mme Pascale GABILLOUX, Présidente.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 12

Quorum : 07

PRESENTS : Pascale Gabilloux, Nadine Einhorn, Joëlle Chevalier, Sophie Prushankin, Nicolas Dubol, Hervé Uhl et Corinne Aymonier

Manuella Staechelin (gérante)

Jean Pierre Gressot (Président ASLN) et Gérard Gradjan (Président Anciens Combattants)

ABSENTS : Martine Ramseyer, Audrey Lutz et Angélique Ferry

ABSENTS EXCUSES : Helbling Carole et Fiori Alain

PROCURATIONS : Alain Fiori à Nadine Einhorn

SECRETAIRE DE SÉANCE : Joëlle Chevalier

ORDRE DU JOUR

- 1- Planning de réservation de la salle
- 2- Mise en œuvre d'un groupement de commandes par le CDG90 pour l'achat de prestations d'assurances couvrant la prise en charge des conséquences de l'inaptitude des agents publics à exercer leurs fonctions
- 3- Proposition de revalorisation des tarifs de location de la salle
- 4- Proposition instauration d'un tarif préférentiel pour le personnel communal et intercommunal
- 5- Demande d'occupation de la salle par Mme LEININGER – éducatrice sportive auto-entrepreneuse
- 6- Noël des enfants des 4 villages
- 7- Questions diverses

1 – Planning de réservation de la salle

Mairie de Petit-Croix : 2 et 3 septembre 2023 Cérémonie Pégoud

Mairie de Novillard : 15 janvier 2023 Vœux du Maire

Association des anciens combattants : 12 Octobre 2022 assemblée générale (pas notée)

Association des anciens combattants : 11 novembre 2023

ASLN : 26 mai 2023 Fête des voisins, 11 juin 2023 Marche et 25 Novembre 2023 soirée années

80

SYNDICAT DE GESTION DE LA SALLE DES 4 VILLAGES
Procès-verbal de la séance du 28 Septembre 2022
Salle intercommunale – 20h00

Conservatoire H. Dutilleux 3 juin 2023 Bal - Location à titre gracieux avec un forfait de 100 euros- pour le nettoyage, l'eau et électricité

Pascale Gabilloux confirme que le 11 Novembre l'apéritif sera offert par le Syndicat.

2 – Groupement de commandes par le Centre de Gestion 90 pour l'achat de prestations d'assurances couvrant la prise en charge des conséquences de l'inaptitude des agents publics à exercer leurs fonctions

Mme la Présidente informe le conseil syndical d'une initiative du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale proposant aux collectivités et établissements intéressés de tenir un groupement de commandes permettant l'achat de prestations d'assurance couvrant les risques induits par l'inaptitude des agents publics à leurs fonctions.

En effet, il a été créé dans toute la fonction publique une nouvelle modalité de reclassement pour les fonctionnaires reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions : la Période de Préparation au Reclassement (PPR).

Ce nouveau droit s'inscrit dans une logique d'accompagnement pour un reclassement compatible avec l'état de santé de l'agent, en offrant, pendant une durée d'un an (éventuellement avec une prolongation de 3 mois), des possibilités de formation, de qualification et de réorientation, coordonnées entre la collectivité, l'agent et le CDG.

La PPR représente un coût pour l'employeur puisque le salaire de l'agent est maintenu durant toute la période. Ce coût n'est actuellement compensé par aucun dispositif en vigueur.

C'est pourquoi le CDG90 se propose de passer un groupement de commandes, pour le compte des employeurs publics qui l'auront mandaté, dans le but d'obtenir une solution d'assurance.

Le CDG90 envisage de procéder à :

- La passation d'un marché de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2023,
- La gestion des relations avec le ou les assureurs sélectionnés

L'adhésion au groupement n'a pas d'effet contraignant car le conseil syndical devra se prononcer, une fois la procédure achevée, sur son adhésion finale et sur le choix des prestations proposées.

Le conseil syndical est appelé à

- A adopter la présente délibération donnant mandat au Centre de Gestion pour mettre en œuvre un groupement de commandes d'achat de prestations d'assurance couvrant les risques induits par l'inaptitude des agents publics à leurs fonctions ;
- A autoriser la Présidente à signer tous documents y afférents.

VOTE DU CONSEIL SYNDICAL

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

SYNDICAT DE GESTION DE LA SALLE DES 4 VILLAGES

Procès-verbal de la séance du 28 Septembre 2022

Salle intercommunale – 20h00

3 – Proposition de revalorisation des tarifs de location de la salle

Mme la Présidente rappelle que les tarifs de la salle n'ont pas été revalorisés depuis 2008 ! Ils ont subi plusieurs modifications mais pas d'augmentation.

Afin de tenir compte de l'augmentation des coûts de l'énergie tout en maintenant notre salle attractive, les tarifs suivants sont soumis à l'approbation du conseil syndical

TARIFS WEEK-END

Habitants des 4 Villages

LOCAL et MATERIEL	TARIF ACTUEL	PROPOSITION
Salle complète	270 €	300 €

Habitants et/ou Associations extérieurs aux 4 Villages

LOCAL et MATERIEL	TARIFS ACTUELS		PROPOSITIONS	
	01/11 au 30/04	01/05 au 31/10	01/11 au 30/04	01/05 au 31/10
Salle complète	320 €	420 €	350 €	450 €

Mme la Présidente propose cependant de ne pas augmenter les tarifs suivants :

Associations des 4 Villages

LOCAL et MATERIEL	TARIF ACTUEL
Salle complète	200 €

TARIFS SEMAINE

OCCUPATION AVEC REPAS - SEMAINE

(Lundi au Jeudi) : Tous utilisateurs

LOCAL et MATERIEL	TARIF ACTUEL / JOUR
Salle complète	200 €

OCCUPATIONS DIVERSES SANS CUISINE – SEMAINE (Lundi au Jeudi)

- Mise à disposition gratuite pour les 4 communes et pour les Associations des 4 Villages pour la tenue de leurs réunions (AG) et **dans le cadre d'une convention à établir avec le Syndicat pour leurs activités hebdomadaires.**

- Mise à disposition gratuite pour les habitants des 4 villages, leurs ascendants et descendants lors de la manifestation (verre de l'amitié ou du souvenir) organisée après les obsèques de l'un deux.

- Autres utilisateurs : 60.00 € (du lundi au jeudi)

SYNDICAT DE GESTION DE LA SALLE DES 4 VILLAGES

Procès-verbal de la séance du 28 Septembre 2022

Salle intercommunale – 20h00

Le conseil syndical est appelé à se prononcer sur ces propositions et sur les modalités de leur application à compter du 1^{er} janvier 2023

Corinne Aymonier propose que les radiateurs électriques ne soient pas utilisés en complément du chauffage qui est réglé à 21 degrés.

Nadine Einhorn propose de faire un relevé du compteur électrique avec facturation en sus du prix de la location.

Nicolas Dubol propose un pilotage à distance du chauffage.

Renseignements vont être pris sur ce dernier point mais ces dispositifs ne pourront pas être mis en place pour cet hiver.

Hervé Uhl fait part de la demande d'un groupe évangéliste pour louer la salle régulièrement, le conseil syndical n'y est pas favorable.

Les nouveaux tarifs sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2023. Les réservations déjà enregistrées seront avisées du changement des tarifs. Pour les nouvelles locations un forfait énergie sera appliqué, à voter lors d'une prochaine réunion.

VOTE DU CONSEIL SYNDICAL

POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

4 – Proposition instauration tarif préférentiel pour le personnel communal et intercommunal des 4 villages

Mme la Présidente propose qu'un tarif préférentiel soit appliqué au personnel des communes et du syndicat. Le tarif « habitants 4 villages » pourrait être appliqué à l'ensemble de ce personnel qu'il soit ou non domicilié dans l'une des 4 communes.

Le conseil syndical est appelé à se prononcer sur cette proposition :

VOTE DU CONSEIL SYNDICAL

POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

5 – Demande d'occupation de la salle par Mme LEININGER – éducatrice sportive auto-entrepreneuse

Mme la Présidente donne lecture d'un mail de Mme LEININGER Alexandra demeurant à Petit-Croix, éducatrice sportive auto-entrepreneuse qui souhaite développer son activité sur différentes communes.

SYNDICAT DE GESTION DE LA SALLE DES 4 VILLAGES
Procès-verbal de la séance du 28 Septembre 2022
Salle intercommunale – 20h00

Elle propose aux retraités actifs notamment, des séances de gym adaptée, essentiellement en extérieur, pour travailler le renforcement dorsal, postural, l'équilibre, de la marche sportive et du stretching.

Aussi, elle souhaiterait pouvoir utiliser le terrain de la salle et la salle elle-même en cas d'intempéries.

Le tarif actuel pour ce genre d'occupation de la salle (occupations diverses sans cuisine en semaine du lundi am au jeudi) est de 60€ / jour.

Le conseil syndical est appelé à se prononcer sur cette demande, et en cas d'accord, sur les modalités et conditions à appliquer.

Les membres du Conseil syndical refusent la demande en l'état et proposent que Mme Leininger passe par une association (Petit croix en Fête) pour pouvoir bénéficier de la salle.

VOTE DU CONSEIL SYNDICAL

POUR :

CONTRE :

ABSTENTIONS :

6 – Noël des enfants des 4 villages

Mme la Présidente rappelle que le Noël des enfants des 4 villages n'a plus été organisé dans sa forme traditionnelle (spectacle – goûter) depuis le COVID, soit 2 ans.

Elle demande au conseil syndical de se prononcer sur les modalités d'organisation pour cette année 2022 :

- Retour à la forme traditionnelle si des propositions chiffrées sont présentées

Ou

- Carte cadeau

Le Conseil syndical décide de maintenir la solution de l'année 2021 soit une carte FNAC de 10 euros

VOTE DU CONSEIL SYNDICAL

POUR :

8

CONTRE :

0

ABSTENTIONS : 0

7 – Questions diverses

Pascale Gabilloux signale que le lave-vaisselle ne fonctionne plus bien suite aux canalisations bouchées. Conseil va être demandé à un plombier.

Des instructions en ce sens seront affichées.

Manuella signalera dorénavant aux loueurs qu'en cas de canalisations bouchées l'intervention du plombier leurs sera facturée.

SYNDICAT DE GESTION DE LA SALLE DES 4 VILLAGES
Procès-verbal de la séance du 28 Septembre 2022
Salle intercommunale – 20h00

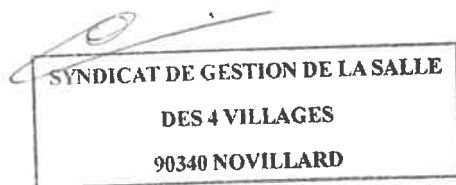
Nicolas Dubol se renseigne chez Métro pour le remplacement de 300 assiettes.

Le remplacement du petit frigo de la cuisine est à prévoir- Un devis sera établi.

Une nouvelle réunion aura lieu avant la fin de l'année.

Procès-verbal approuvé lors de la séance du 06 Décembre 2022

La Présidente,
Pascale GABILLOUX



La secrétaire de séance,
Joëlle CHEVALIER

